



COMMUNIQUE DE PRESSE 11/10/2024

Un budget 2025 de super austérité au détriment des habitant·e·s

Alors que les habitant·e·s ont besoin de vivre dignement et de voir leur pouvoir d'achat garanti, la CNL s'inquiète des orientations budgétaires du gouvernement pour 2025. Guidé par l'objectif d'économiser 60 milliards d'euros, le projet de loi de finance pénaliserait en premier lieu les classes populaires et moyennes : notamment la hausse de la TICFE (Article 7), la fin de la TVA réduite pour les chaudières à gaz de 5,5 ou 10 % en fonction du type d'appareil qui passerait à 20 % (Article 10) et la réforme du chèque énergie sur la base des déclarations des bénéficiaires effectuées sur la plateforme (Article 60).

Le gouvernement prévoit une hausse de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE) de 22,5€/MwH à 32€/MwH. L'abaissement des seuils de pollution pour le calcul du malus automobile pénaliserait l'usage des véhicules anciens et puni les catégories de population les plus modestes. Cette instrumentalisation de l'écologie s'accompagne d'une nouvelle baisse de moyens importante du Fonds Vert (raboté de 1,5 milliard d'euros, soit 60%), pénalisant notamment MaPrimeRenov' et le budget de l'ADEME. Ce renoncement écologique se fait au détriment des habitant·e·s qui ont besoin d'être accompagnés par l'État et les collectivités pour agir et s'adapter aux conséquences du changement climatique.

Cette super austérité visant à baisser le budget de l'Etat de 20 milliards d'euros, celui de de la Sécurité Sociale de 15 milliards d'euros et des collectivités territoriales de 5 milliards d'euros, va accroître l'austérité déjà en vigueur qui a aggravé le déficit (6,1% en 2024, 5,5% en 2023) avec des conséquences sociales, écologiques et économiques pouvant être dramatiques : une personne sur deux est en difficulté pour payer ses factures d'énergie en 2024, le nombre de travailleurs pauvres explose avec l'ubérisation du travail, le chômage ne baisse pas voire a augmenté en France ces dernières années (de 13,6% en 2015 à 15,4% en 2023) a contrario de nos voisins européens.

Avec un déficit de 2,7 millions de logements sociaux, l'urgence est d'investir dans la construction de 250 000 logements par an. Il est temps d'en finir avec la « Réduction de Loyer de Solidarité » (RLS) qui constitue une ponction financière de plus de 10 milliards d'euros depuis 2018 sur les bailleurs sociaux et conduit à une réduction drastique de leur capacité d'investissement et de fonctionnement. La crise du logement et la précarisation grandissante des habitant·e·s imposent des mesures d'urgence, à commencer par le gel des loyers. C'est ce qu'exige la CNL [dans sa dernière pétition sur Change.org](#) et auprès des parlementaires qui doivent discuter du budget 2025 dans les jours et semaines à venir.

Montreuil le 11 octobre 2024